



Aménagement du territoire et développement territorial au Sénégal

lundi 23 juillet 2018

Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales Horizon 22

Aménager le territoire, c'est mettre en place une politique cohérente, transversale et très habile d'organisation de l'espace. Il s'agit de constituer un ensemble de dispositifs, de techniques, d'actions et d'interventions qui visent à assurer une répartition adéquate de la population, des constructions, des activités économiques et des équipements et infrastructures, tout en tenant compte des contraintes naturelles et anthropiques à leur établissement.